

PROPRIETAIRES OCCUPANTS



Un financement complet pour améliorer votre confort et réduire vos factures de chauffage !

C'est possible !

Contactez l'ADIL* au 04 76 53 37 30
du mardi au vendredi de 9h à 18h

ou par E-mail : contacts@adil-isere.com

*Agence départementale d'information sur le logement
2, Bd Maréchal Joffre 38000 Grenoble

L'Etat, le Conseil général de l'Isère et l'Agence nationale de l'habitat (Anah)

sont mobilisés pour vous aider à réaliser des travaux permettant 25% d'économie d'énergie :

- ⇒ une subvention jusqu'à **60% du coût TTC** des travaux,
- ⇒ un accompagnement personnalisé pour vous aider à choisir les travaux les plus efficaces pour réduire vos factures,
- ⇒ une assistance complète pour monter votre dossier,
- ⇒ un partenaire bancaire qui octroie un prêt à 0% selon votre situation.

Comment ça marche ?

- ⇒ pas d'avance de trésorerie de votre part,
- ⇒ avec votre dernier avis d'imposition et vos factures de chauffage,
- ⇒ appelez l'ADIL (04 76 53 37 30), et vérifiez si vous pouvez bénéficier des nouvelles aides du FART (Fonds d'aide à la rénovation thermique),

Nombre de personnes dans le ménage:	Votre revenu fiscal de référence* doit être inférieur à:
1	11 358
2	16 611
3	19 678
4	23 339
5	26 715
Par personne supplémentaire	+ 3 365

* voir ligne 25 de votre dernier avis d'imposition

⇒ Ensuite, un technicien vous contactera pour :

- prendre connaissance de votre situation,
- diagnostiquer votre logement lors d'une visite,
- vous aider à obtenir des devis adaptés à vos besoins,
- optimiser vos aides.

